Service Interarmées des Munitions - SIMu

Comité Social d'Administration Spécialisé

C.S.A. - S.

le 03 décembre 2025

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Colonel, Commandante, Mesdames, Messieurs,

Depuis le dernier CSA-S de mai dernier, les mois ont passé, mais les situations nationales et internationales n'ont guère évolué. Malgré ce climat lourd, les personnels civils et militaires répondent toujours présents et assurent leurs missions avec professionnalisme.

Suite aux récentes annonces du président de la république sur l'instauration d'un Service National Volontaire à vocation Militaire, le SIMu va-t-il accueillir ces jeunes, si oui quel effectif ? Il est évoqué un objectif de 3000 jeunes dès 2026, l'ambition serait d'atteindre 42500 volontaires en 2035. Quelles seront les conséquences pour la population de personnels civils ?

Concernant SI@Mu, des avancées ont eu lieu en cette fin d'année avec l'intervention de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) dans les établissements, permettant de solutionner un certain nombre d'anomalies. Si le SIL a fait l'objet de nombreuses évolutions au travers le déploiement de versions successives, il souffre malheureusement de défauts de conception initiaux qui seront difficilement corrigeables.
On peut se féliciter de la forte mobilisation des personnels qui permettent d'assurer le suivi de l'activité sur le terrain et qui pallient ainsi les défaillances du SIL. Cependant, après bientôt 2 années de déploiement, une certaine lassitude se fait sentir dans les équipes. Il est à espérer que les prochaines versions, ainsi que le module « Maintenance de munitions complexes » apporteront de vraies avancées et permettront de fiabiliser le SIL.

UNSA Défense-78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS 01 42 22 37 02
federation@unsa-defense.org
portail-unsa.intradef.gouv.fr
www.unsa-defense.org
@UnsaDefense
www.facebook.com/UNSADefense
Unsa defense diffusion

SI@Mu peine à absorber une activité logistique et de maintenance normale. Qu'en sera-t-il dans une situation d'engagement majeur ?

Dans certains dépôts, il est observé depuis quelques temps une dérive dans la gestion des personnels civils par des personnels militaires, en particulier de jeunes officiers. Le SIMu est composé de près de 50 % de personnels civils, il est impératif que les cadres militaires servant au sein du service aient conscience de cette spécificité. Il n'est pas concevable de gérer des personnels civils tels que des OE pyrotechniciens qualifiés ou des cadres comme des jeunes militaires du rang. Il faut faire la différence entre commandement et management, et si besoin des formations existent (parcours des fondamentaux du management au CFMD par exemple) !

Ces dernières années, la fidélisation des personnels est un axe majeur de travail du SIMu. Le travail engagé ne paie malheureusement pas au vu des récents départs. Les nouvelles générations arrivant sur le marché du travail ont une vision nouvelle du monde du travail et ne sont plus aussi attachées au service public.
Toutes les mesures mises en place au niveau du service resteront vaines sans revalorisation salariales véritables de toutes les catégories de personnels (fonctionnaires, personnels à statut ouvrier, agents sous contrat), à l'instar de ce qui est en cours pour le personnel militaire.

Ce CSA-S se tenant dans un contexte particulier, vous nous permettrez de terminer cette déclaration liminaire en ayant une pensée pour l'Amiral.

Nous vous remercions de votre attention.